

MORANGIS

Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Avril / Mai / Juin 2026



#289



NOUVEAU MANDAT, NOUVEAUX DÉFIS



P.4
Vos nouveaux
élus municipaux

P.10
2025 dans le rétro



P.16
Dossier :
Planète bleue,
ville verte

P.30
Médiathèque :
le plein de culture



3 > Édito



4 > 5

- Vos nouveaux élus



6 > 7

- Arrêt sur images à Morangis

8 > 9 Brèves Morangissoises

10 > 11 2025 dans le rétro

12 > 15 Jeunesse

- Caisse des écoles, partenaire incontournable des élèves
- Brèves Jeunesse

ACCOMPAGNER DEMAIN



16 > 25 Dossier

- Planète bleue, ville verte



26 > Urbanisme

- Cueillette urbaine et jardins partagés

27 > Mobilités

- Vos lignes de bus évoluent : une offre durable et élargie

AGIR ENSEMBLE



28 > Sécurité

- Le portail : Ma Sécurité

29 > Séniors

- Séjour ANCV : Mettez le cap sur l'Occitanie

30 > 31 Agglo

- Médiathèque : le plein de culture

32 > 33 Commerces

34 > 35 Au fil de l'info

36 > Les Tribunes

37 > Principales décisions des CM

38 > Permanences/État civil

39 > Allô, Madame le Maire

BIENVENUE
Vous êtes nouveaux habitants sur Morangis ?
Faites-vous connaître en vous inscrivant sur www.morangis91.com

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
10-31-1668 www.pefc-france.org





Élections municipales le 15 mars 2026 : 68,8% pour Passion Morangis, Agir, encore et toujours pour vous

Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,

Le 15 mars dernier, vous nous avez fait l'honneur de renouveler notre contrat de confiance avec 68,8 % des voix obtenues. Vous avez fait le choix d'une équipe connue, reconnue pour son sérieux, portant un projet à votre image : nous sommes ce que vous êtes, Morangissois avant tout. Votre confiance nous honore et nous oblige.

Ce second mandat nous permettra de poursuivre le travail engagé depuis 6 ans au service de Morangis et de ses habitants. Morangis dispose d'atouts remarquables que nous allons continuer à valoriser durant ce mandat.

La sécurité, le pouvoir d'achat, l'environnement et la santé, la mixité sociale, l'accès au logement, les déplacements, l'éducation... sont autant de thématiques majeures qui ont alimenté nos débats. Le programme pour lequel vous nous avez élus en découle ; il est le fruit de nos échanges constants avec vous et dans tous les quartiers, le reflet de la force du collectif.

Je mesure la charge et les responsabilités qui me sont à nouveau confiées. Notre objectif est clair : à travers 170 propositions, nous souhaitons faire de Morangis une ville accessible, protectrice, inclusive et attractive. Pour cela, je serai accompagnée

par 8 adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité, des femmes et des hommes rassemblant des compétences diversifiées et solides, investis pour notre ville et au service de tous les Morangissois. Nous ne laisserons personne de côté et aspirons à un dialogue constructif avec les élus d'opposition.

Nous savons également compter sur le soutien indéfectible des agents de la ville, qui incarnent le service public et l'intérêt général. Ils sont le visage du service public de proximité, celui qui permet à nos villes de fonctionner. Pour être à leurs côtés au quotidien, nous pouvons en témoigner et leur adresser nos chaleureux et sincères remerciements.

« ... nous sommes ce que vous êtes, Morangissois avant tout. Votre confiance nous honore et nous oblige. »

Désormais, il est l'heure de se remettre au travail.

À très vite le plaisir de vous retrouver au cours des nombreuses manifestations qui vont rythmer les beaux jours.

Sincèrement vôtre

BRIGITTE VERMILLET
 Maire de Morangis
 Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne
 Vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre
[brigitte.vermillet](https://www.facebook.com/brigitte.vermillet) [bvermilletpm](https://www.instagram.com/bvermilletpm)



Présentation

VOS NOUVEAUX ÉLUS MUNICIPAUX



Le dimanche 15 mars 2026, les électeurs étaient appelés aux urnes pour le 1^{er} tour des élections municipales et communautaires.

La liste Passion Morangis - Agir, encore et toujours pour vous, conduite par Brigitte Vermillet, a remporté ce scrutin dès le 1^{er} tour, en rassemblant **68,8 %** des suffrages (2 969 voix). Elle obtient ainsi 28 sièges au Conseil municipal.

La liste Rassemblement pour Morangis, menée par Dominique Hérault, a recueilli 31,2 % des suffrages (1 346 voix), obtenant 5 sièges.

Le taux de participation à Morangis s'élevait à 51,2 %, légèrement en dessous de la moyenne nationale (57,6 %).

Le samedi 21 mars 2026, lors du Conseil municipal d'installation à l'Espace Pierre Amoyal, Brigitte Vermillet a été réélue Maire de Morangis pour un deuxième mandat.

Les élus nouvellement installés ont ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire.

Retrouvez ci-contre la composition du Conseil municipal. Les délégations seront prochainement attribuées par Arrêté du maire. Vous pourrez les retrouver sur le site www.morangis91.com et sur les réseaux sociaux.



Liste
majorité
municipale :
**Passion
Morangis, Agir,
encore et toujours
pour vous**



Brigitte **Vermillet**
Maire



Quynh **Ngo**
Maire-adjointe



Robert **Ally**
Maire-adjoint



Philomène **Pinto**
Maire-adjointe



Cyril **Poissonnier**
Maire-adjoint



Marie **Hamidou**
Maire-adjointe



Jean-Jacques **Legrand**
Maire-adjoint



Jeannette **Brazda**
Maire-adjointe



Pascal **Leroy**
Maire-adjoint



Thierry **Hordesseaux**
Conseiller municipal



Caroline **Delaire**
Conseillère municipale



Paulo **Ramos**
Conseiller municipal



Emmanuelle **Di Mambro**
Conseillère municipale



Pierre **Grare**
Conseiller municipal



Laurence **Agrapart**
Conseillère municipale



Daniel **Gizzi**
Conseiller municipal



Audrey **Joachim**
Conseillère municipale



Yvon **Coadou**
Conseiller municipal



Carole **Personnier**
Conseillère municipale



Lionel **Marsault**
Conseiller municipal



Aurélie **Boudet**
Conseillère municipale



Albert **Bioso**
Conseiller municipal



Sandra **Marthely**
Conseillère municipale



Sandrine **Bigotte**
Conseillère municipale



Didier **Guyot**
Conseiller municipal



Didier **Plisson**
Conseiller municipal



Grace **Pan**
Conseillère municipale



Vincent **Mauduit**
Conseiller municipal

ÉLUS D'OPPOSITION

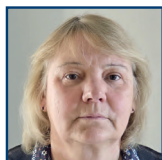
· Liste Rassemblement pour Morangis



Dominique **Héruault**
Conseillère municipale



Jean-Marc **Mialet**
Conseiller municipal



Sylvie **Pitis**
Conseillère municipale



Stéphane **Kuster**
Conseillère municipale



Amel **El Baklouti**
Conseillère municipale



ARRÊT SUR IMAGES à Morangis

**RETROUVEZ
LES ARRÊTS SUR IMAGES**

@villedemorangis

Un important épisode neigeux a touché la région début janvier. Si la neige a fait le bonheur des uns, elle a également paralysé une partie du pays. Les services Techniques ont été mobilisés pour sécuriser les déplacements.



Le 13 janvier, le Gymnase Claude Bigot accueillait les rencontres du « Stade vers l'Emploi », organisées par France Travail en partenariat avec la Fédération Française de Handball. Cet événement a permis aux recruteurs et demandeurs d'emploi de se rencontrer hors cadre traditionnel autour d'ateliers sportifs.



Le 17 janvier, Madame le Maire, le Conseil municipal et le Conseil municipal des jeunes présentaient leurs vœux à la population. Cette soirée sur le thème de l'environnement a été riche en échanges et en convivialité. Comme chaque année, plusieurs personnalités et associations ont été mises à l'honneur : My Shop du lycée Marguerite Yourcenar, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Savigny-sur-Orge, Marie-José Fortems, ancienne trésorière du Football Club Morangis-Chilly, André Doat, bénévole du Secours populaire, Renan Ayrault, président et fondateur d'Ammareal et Patrick Martin, ancien proviseur du lycée Marguerite Yourcenar.



Le 19 janvier, le Banquet des Séniors au Gymnase Claude Bigot a réuni 370 convives venus partager un moment gourmand et chaleureux sur le thème des comédies musicales.



Collégiens et lycéens avaient rendez-vous le 31 janvier au Carrefour des métiers et de l'orientation, organisé par les villes de Morangis et Chilly-Mazarin. Une cinquantaine de professionnels étaient présents pour les accompagner dans leurs projets.



Le 6 février, la scène de l'Espace Pierre Amoyal vibrait aux notes de l'opéra-bouffe « Monsieur de La Palisse », interprété par l'association A Voce Giusta.



Le 15 février, une belle délégation morangissoise a participé au Carnaval de Plaidt. L'occasion de partager des moments de convivialité et de renforcer les liens d'amitié avec notre ville jumelée.



Le 15 février, comptines et chansons ont résonné dans l'Espace Pierre Amoyal pour le spectacle 0-3 ans « Forêt », proposé par la Compagnie du Chat Bada. Les petits Morangisais étaient nombreux à participer à cette balade musicale.



Brèves

ÉVÉNEMENT

FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour la Fête de la musique, la jeune scène essonnienne est invitée à se produire au Parc Saint-Michel le dimanche 21 juin 2026 de 15h à 21h. Amateurs ou professionnels, inscrivez-vous sur le site de la ville du 10 avril au 10 mai 2026.

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



MBOUEME ELOUMOU, GRAINE DE CHAMPION

Porté par ses belles performances au niveau national, Mboueme Eloumou, 17 ans, membre du CMOM Karaté Morangis, est inscrit sur la liste des athlètes de haut niveau (*espoirs*) du ministère des Sports. Il a commencé le karaté à Morangis à 8 ans. Toutes nos félicitations !

➡ Retrouvez dans le magazine municipal n°277 (avril-juin 2023), l'article que nous avons consacré à ce jeune champion.

DON DE SANG



NOUVELLE COLLECTE EN JUIN

L'été est une période sensible pour le don de sang car les donneurs sont moins présents. Avant les vacances estivales, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 26 juin 2026 de 15h à 19h30 à l'Espace Saint-Michel pour une nouvelle collecte. Le don de sang est un acte citoyen, solidaire et libre.

➡ Prendre rendez-vous directement sur le site dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

NATURE

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le réchauffement climatique perturbe le rythme biologique des animaux et des insectes qui entrent en activité de manière anticipée et imprévisible. C'est le cas des chenilles processionnaires qui sont de retour depuis fin février. Face à ses nuisibles nous vous rappelons les gestes essentiels à tenir :

- Signaler les cocons dès que vous les remarquez,
- Ne pas intervenir,
- Surveiller enfants et animaux, les conséquences peuvent être dramatiques,
- Consulter en urgence médecin ou vétérinaire si contact.



PRÉINSCRIPTION



PARTICIPEZ AU MARCHÉ DE NOËL

Le prochain Marché de Noël se tiendra du 11 au 13 décembre 2026. Si vous souhaitez exposer à cette occasion, inscrivez-vous avant le 4 juillet via www.morangis91.com. Seuls les professionnels (entrepreneurs, artisans,...) sont autorisés à exposer.

ENVIRONNEMENT



**Prêt de
broyeurs
gratuits
sur réservation**
au **01 78 18 22 24**

Transformez vos déchets du jardin en paillage



PRÊT DE BROYEUR

Le Grand-Orly Seine Bièvre prête sur 10 jours aux particuliers du territoire des broyeurs de végétaux. Vous pouvez ainsi broyer dans votre jardin vos branchages et utiliser le broyat obtenu en paillage au pied des plantations pour limiter les plantes invasives et réduire l'arrosage et/ou en tant que matière sèche dans votre composteur.

TRAVAUX



REBOUCHAGE DES NIDS-DE-POULE

Une vaste campagne de rebouchage des nids de poule s'est déroulée en début d'année sur la ville afin de sécuriser la voirie, fragilisée tout particulièrement par les épisodes neigeux. Si vous repérez un nid-de-poule ou tout problème sur la voirie, vous pouvez effectuer un signalement via Imagina afin de permettre une intervention des Services Techniques dans les meilleurs délais. Ces travaux ont été menés par le Grand-Orly Seine Bièvre.

ESPACES VERTS

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

La ville a fait le choix d'un planning d'élagage d'octobre à mars afin de respecter la croissance naturelle des végétaux. Cette année, elle s'est déroulée à Morangis d'octobre à décembre 2025. Morangis compte environ 1 200 arbres répartis sur l'ensemble de la commune.



2025 DANS LE RÉTRO

LISTE DES MOTS 2025 À RETROUVER

AMOYAL	JUDO
ANIMAUX	JUMELAGE
AVENUE	KOUFRA
BAFA	LEFUR
BANQUET	LIVRE
BILLETTERIE	METRO
BIODECHETS	MUSIQUE
BRIGADE	NATURE
CAMERAS	OCTOBRE ROSE
CANICULE	ORIENTATION
CARNAVAL	OXYJEUNES
CLIMAT	PARC
CMJ	RENCONTRES
COLLEGE	RESO
COMMUNICATION	RESTAURATION
EAU	RUGBY
ENVIRONNEMENT	SECURITE
ESPACESVERTS	SPECTACLE
ETUDES	SOLIDAIRE
EVENEMENT	SOLIDARITE
FEMMES	SOUSPREFET
INAUGURATION	THERMOGRAPHIQUE
INCLUSION	TRAVAUX
INTERGENERATIONNEL	URBANISME
IRLANDE	VEGETALISER
JCCMM	VELO
JEUNESSE	VOEUX
JEUX	

JANVIER

- Vœux de la Municipalité
- Banquet des Séniors
- Tables rondes étudiantes
- Carrefour des métiers et de l'orientation

FÉVRIER

- 3^e éd. Café Rénover Malin
- Balade thermographique
- Inauguration porte-vélo devant le collège
- Suppression passage souterrain de l'école Saint-Joseph
- Stage Bafa
- Prix au Salon International de l'Agriculture pour l'appel à projets « Restauration Collective Bio et Locale » (*Métropole du Grand Paris et Groupement des Agriculteurs Bio d'Île-de-France (GAB)*)
- Début des réunions publiques / Participation citoyenne

MARS

- Journée Internationale Droits des Femmes : remise de Médaille au capitaine Lanfumey
- 1^{re} éd. Saint Patrick
- 4^e éd. Carnaval
- Renouvellement du réseau d'eau potable par Reso - secteur Charles de Gaulle
- 40 ans de l'École de musique
- 1^{re} éd. Morangis Games Day

AVRIL

- **Adoption de la déclaration des droits de l'animal par le Conseil Municipal**
- Début des travaux Espace Pierre Amoyal
- Lancement des séances lecture pour malvoyants

- Séjour intergénérationnel à Caen
- Évolution de la collecte des déchets : sacs orange

MAI

- Journée de l'Europe
- Remise de la collecte de jouets du CMJ à l'hôpital Paris-Saclay
- Sensibilisation sécurité dans les écoles : élus, SDIS, Police nationale et Police municipale
- 3^e éd. Salon du livre et de la gastronomie
- Inauguration Voie et Square Pascal Noury

JUIN

- 1^{re} éd. Gaïa, Fête de la nature
- Joan-Benjamin Gaba, champion du monde de judo
- Lancement du nouveau site internet de la ville
- Canicule : mise en place de mesures spéciales dans les écoles et Accueils de loisirs
- 2^e éd. Oxy'jeunes
- **Inauguration de l'Espace des Solidarités Marie-Amélie Le Fur**
- Police municipale équipée de caméras individuelles

JUILLET

- **Ligne 14 ou 18 : lancement des études de faisabilité**
- Travaux Voie d'Orly
- 40 ans du Club de Rugby

AOÛT

- Début des travaux du Jardin à la Française au Parc Saint-Michel
- **Inauguration de la borne de Koufra**
- Lancement du permis de végétaliser

SEPTEMBRE

- Rentrée des classes
- Début de la distribution des récupérateurs d'eau (*avec le Grand-Orly Seine Bièvre*)

OCTOBRE

- **Début des travaux de requalification de l'Avenue Charles de Gaulle**
- **Octobre Rose : 18 337,50 € au profit de l'Institut Curie**
- 3^e Rencontres animales
- Consultation publique Plan Climat Air Énergie (*Grand-Orly Seine Bièvre*)
- Brigade équestre à Morangis

NOVEMBRE

- **Lancement de la billetterie sur Imagina**
- 50 ans du JCCMM
- Réouverture de l'Espace Pierre Amoyal
- Opération fouille des sacs au collège M. Vignaud avec la Police Nationale
- **Finalisation du Jardin à la Française au Parc Saint-Michel**
- **Déploiement de la Vidéo-protection : 11 nouvelles caméras et centre de visionnage**

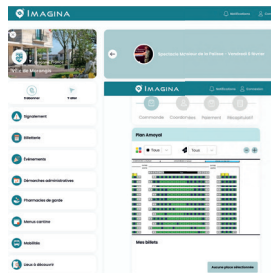
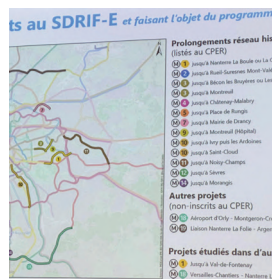
DÉCEMBRE

- Visite du sous-préfet
- Inauguration de l'atelier réparation de vélo
- Approbation du PLUi
- Marché de Noël (+ de 8 000 visiteurs)
- Dîner solidaire

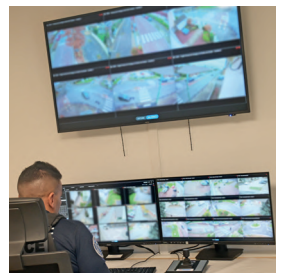


E S P A C E S V E R T S A T E U N E V A
 E E J E B A F A R X O M E T R O U G R A
 S T U M A T R A V A U X E E T U D E S V
 S I M O K C A N I C U L E E G E L L O C
 E R E I N C L U S I O N U M M C C J E I
 N U L R E S O E A U C A M E R A S U V N
 U C A R M E N V I R O N N E M E N T X T
 E E G H U J U D O H E C A R N A V A L E
 J S E Q E B I O D E C H E T S M O U R R
 N O I T A C I N U M M O C V O E U X E G
 L T A M I L C S O L I D A R I T E S S E
 U I N A T U R E H S O U S P R E F E T N
 X S V L I N A U G U R A T I O N N A A E
 A E C R J O X Y J E U N E S I R M O U R
 N T U E E V B I L L E T T E R I E V R A
 I E R U G B Y L E F U R E K O U F R A T
 M U R B A N I S M E E V E N E M E N T I
 A Q R N O R I E N T A T I O N N L C I O
 U N Q O C T O B R E R O S E T U M A O N
 X A T V E G E T A L I S E R R J N U N N
 E B E B R I G A D E F F E M M E S O A E
 Z L J E U X M U S I Q U E A M O Y A L L
 O R E N C O N T R E S O L I D A I R E T
 T H E R M O G R A P H I Q U E F P A R C
 S P E C T A C L E P H I Q U E D N A L R I

Réponse en page 39



LA RÉTRO
EN PHOTOS





CAISSE DES ÉCOLES, PARTENAIRE INCONTOURNABLE DES ÉLÈVES



La Caisse des écoles joue un rôle essentiel dans la réussite éducative des élèves morangisais. Présente à chaque étape de leur parcours scolaire, elle accompagne les élèves et leurs familles.

À l'échelle nationale, les caisses des écoles sont des établissements publics communaux. Leur mission est de favoriser la réussite éducative et de soutenir les élèves dans leur parcours scolaire. Leur rôle est complémentaire de celui de l'Éducation nationale, en proposant des actions dans le domaine du périscolaire, du social ou de l'éducatif : sorties scolaires, activités éducatives, aides matérielles aux familles, soutien aux projets pédagogiques...

Le budget de la Caisse des écoles de Morangis s'élève pour l'année 2026 à 135 000 €, financé par une subvention communale, les cotisations des membres, des subventions éventuelles et des dons et legs occasionnels.

Les dépenses s'articulent autour de trois axes : Spectacles et actions collectives, Projets pédagogiques proposés par les enseignants, Projets spécifiques et inclusions.

La Caisse des écoles finance chaque année en décembre un spectacle dans les écoles maternelles accompagné d'une distribution de cadeaux. Elle assure également la remise de livres, de jeux et des kits de fournitures aux élèves entrant au CP. Elle fournit également des calculatrices à ceux qui intègrent le collège. Elle participe enfin à l'acquisition de jeux favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap.



Zoom sur 3 actions pédagogiques et ludiques

Projet ALIAD Éducation

Nouveauté 2026 : la Caisse des écoles a choisi de soutenir le projet ALIAD Éducation, un concept de musée ambulant et interactif dans les établissements de la ville. Une session se déroule de la façon suivante : préparation en amont avec l'enseignant via un livret pédagogique, un temps narratif au sein de la structure puis manipulation interactive à travers des questions. Chaque enfant participe et la progression se fait en fonction du niveau de l'élève et des réponses données.

Les premières séances se dérouleront du 13 au 16 avril et s'articuleront autour du système solaire, pour les élèves du CM1 à la 6^e. Une thématique Histoire est en cours de développement pour les élèves du CP au CE2.

Séjour à Chamarande

Dans le cadre du Projet éducatif territorial (PEdT) la ville propose aux écoles (classes du CE2 au CM2) de partir gratuitement pour un séjour de 3 jours / 2 nuits au domaine de Chamarande. Accompagnés de leur enseignant et d'animateurs de la ville, les élèves participent à des ateliers et activités autour de l'environnement et de l'art moderne avec des animateurs de Chamarande.

Critérium des jeunes conducteurs

Depuis 2021, sous l'impulsion de la Municipalité, le Critérium des Jeunes Conducteurs, organisé par l'Automobile Club de l'Ouest, a fait son retour à Morangis, après 12 ans d'absence. L'objectif de cet événement, organisé en juin à destination des CM2, est de sensibiliser les jeunes participants au code de la route et à la sécurité routière. Cette action est subventionnée par l'État et le Département.





Jeunesse



Le Directeur des Mobilités de Surface

MS/OPPC/D26-01410
Affaire suivie par Kevin BARBIER
Mail : kevin.barbier@iledefrance-mobilités.fr

Madame Brigitte VERMILLET
Maire de MORANGIS
Hôtel de Ville
12 avenue de La REPUBLIQUE
91420 MORANGIS

Paris, le 10/03/2026

Madame la Maire,

Par courrier co-signé du 15 juillet 2025, le Conseil Départemental de l'Essonne a saisi Île-de-France Mobilités et demande l'adaptation de l'offre de transport pour votre commune ainsi que celles de Chilly-Mazarin et de Wissous dans le cadre de l'inauguration à la rentrée prochaine du nouveau collège Julie-Victoire Daubié situé à Wissous.

Conformément aux échanges qui se sont déroulés lors de la réunion du 12 février 2026 au sein du Conseil départemental de l'Essonne, Île-de-France Mobilités vous confirme la mise en place d'une navette scolaire sur la ligne régulière 297 avec une adaptation de son parcours pour desservir votre commune, au départ de la place Lucien Boilleau. La navette desservira également les arrêts « Gabriel Fontaine » et « Square Condorcet » à Morangis, permettant aux élèves d'éviter une correspondance nécessaire à la Place de la Libération située à Chilly-Mazarin.

Cette navette disposera du fonctionnement suivant :

- Une desserte des deux premières entrées du lundi au vendredi, ainsi que des deux dernières sorties les lundis, mardis, jeudis et vendredis puis des deux dernières sorties des mercredis midi. Les élèves seront déposés à l'arrêt « Cucheron » situé rue Guillaume Bigourdan à proximité immédiate de l'établissement. Cet arrêt sera dénommé « Collège Julie-Victoire Daubié » dès la prochaine rentrée. Pour garantir leur sécurité, les élèves n'auront pas à effectuer de traversée piétonne sur la voirie.
- Une arrivée 15 minutes avant les deux premiers cours pour pallier les aléas de circulation ;
- Une prise en charge des élèves 10 minutes après la fin des deux derniers cours. La prise en charge des élèves s'effectuera sur le quai linéaire aménagé par le Conseil départemental de l'Essonne le long du boulevard de l'Europe, à proximité immédiate de l'établissement. Pour garantir leur sécurité, les élèves n'auront pas à effectuer de traversée piétonne sur la voirie.

Île-de-France Mobilités tient à vous remercier pour l'aménagement réalisé sur la Place Lucien Boilleau permettant de faciliter l'exploitation de la ligne 299 dont un renfort d'offre est intervenu le 18 octobre 2025 et permettra d'accueillir cette navette dans les meilleures conditions possibles.

Un retour d'expérience se déroulera en amont des vacances de la Toussaint, un mois après la rentrée scolaire de 2026 pour tirer un bilan afin de réagir si la situation le nécessite.

Soyez assuré de l'engagement de mes équipes pour répondre aux besoins de mobilités des élèves de ce nouvel établissement et contribuer ainsi à leur réussite scolaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma très haute considération.

Philippe CROLET

Copie : M. Gilles RUYSSCHAERT, Directeur général adjoint, Conseil départemental de l'ESSONNE



Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes s'est tenu le 7 février. Au cours de cette séance, les jeunes élus ont présenté plusieurs projets mettant en avant la solidarité, le sport et l'intergénérationnel. Ont été adoptés : l'organisation d'une 2^e rencontre sportive entre élémentaires et collégiens, le développement de rencontres intergénérationnelles entre jeunes du CMJ et enfants fréquentant les structures d'accueil de la Petite Enfance, l'organisation d'une nouvelle collecte solidaire au profit des familles et la réalisation d'une exposition mémorielle à l'occasion des commémorations du 8 mai 1945.





DEMANDE DE DÉROGATION

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente une autre école que celle de son secteur, une demande de dérogation peut être faite avant les vacances de printemps de l'année précédant la rentrée scolaire (*pour la prochaine rentrée : 18 avril 2026*). La commission de dérogation se réunit courant mai. Elle est composée de l'élue en charge du service Enfance-Éducation, un ou deux membres du conseil municipal, des directrices d'école, d'un représentant de l'Éducation Nationale et d'un représentant de chaque association de parents d'élèves.

Pour une demande sur un autre secteur de la commune :

Le dossier est à déposer au Guichet Unique de la mairie. La demande sera acceptée en fonction des critères de priorité suivants :

- Capacité d'accueil de l'école concernée,
- Fratrie déjà scolarisée dans cette école, mode de garde de l'enfant sur ce secteur ou parent enseignant dans l'école,
- Situation particulière (*demande de la PMI...*).

Pour une demande dans une autre commune :

Le dossier est à déposer auprès de la commune de résidence et de la commune d'accueil. La dérogation ne devient effective qu'après accord des deux communes.

Les critères légaux pour justifier cette demande sont :

- Absence de place dans une école publique de la commune de domicile,
- Les deux parents travaillent et il n'existe ni service de garde, ni restauration dans la commune du domicile,
- Fratrie scolarisée dans la commune d'accueil,
- Raisons médicales,
- Déménagement,
- Orientation vers une classe spécialisée,
- Les deux parents travaillent, dont l'un dans la commune d'accueil.

Des justificatifs ainsi qu'un courrier pour motiver la demande sont exigés.

FÊTE DES FAMILLES

La Fête des familles est de retour le samedi 6 juin au Parc Saint-Michel. Au programme : jeux, animations, sport, handisport et actions de sensibilisation. Nous comptons sur votre présence pour faire vivre cet événement qui s'articule cette année autour de villages dédiés à l'enfance, la jeunesse, les seniors, la parentalité et la famille, ainsi que de nombreuses surprises à découvrir. La programmation détaillée sera prochainement disponible dans le Rendez-vous du mois de juin et sur les réseaux sociaux.



PRÉPARE TON BREVET



À l'approche des épreuves du Brevet des collèges, le Pôle Jeunesse et Citoyenneté propose aux élèves de 3^e de participer à « Prépare ton Brevet » du 20 au 24 avril. Le matin, les révisions sont encadrées par des professeurs du cours Legendre et l'après-midi, des activités ludiques et sportives sont proposées par les animateurs. La semaine s'achèvera par une sortie au Parc Astérix : Sensations fortes garanties !

➡ **Inscription avant le 17 avril sur le site de la ville : www.morangis91.com / Information au PJC : 01 64 54 28 50**



PLANÈTE BLEUE, VILLE VERTE

La ville et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre mènent diverses actions pour favoriser un environnement durable et améliorer le cadre de vie. Distribution de kits de tri, récupérateurs d'eau, modernisation de la déchèterie : ces initiatives nécessitent l'engagement citoyen. À Morangis, la nature est protégée et célébrée lors d'événements comme le « Café Rénover Malin », « Gaïa, Fête de la nature » ou bien les « Rencontres animales », des moments privilégiés qui sensibilisent à la préservation de la biodiversité.





Dossier



CIVISME : PROPÉTÉ ET CADRE DE VIE, TOUS CONCERNÉS !

Déjections, déchets sauvages, entretien des trottoirs, plantations ou espaces verts... chaque geste compte pour préserver un cadre de vie sain et agréable pour tous.

La propreté de nos rues est l'affaire de tous. Déjections canines, détritrus ou dépôts sauvages polluent encore trop souvent nos trottoirs et altèrent la qualité de notre environnement quotidien.

**La ville n'est pas sale,
elle est salie.**

Au-delà de la propreté, chacun contribue également à la qualité de son cadre de vie : l'entretien des trottoirs, la plantation et le soin des végétaux, la gestion des déchets verts et le respect des espaces publics comme le parc Saint-Michel contribuent au « bien-vivre » de tous..

Propreté

Dépôts sauvages

Les objets volumineux doivent être déposés en déchèterie (voir p. 22) ou être collectés par les encombrants sur rendez-vous pour les particuliers et le 3^e jeudi du mois pour les immeubles collectifs. Les habitants constatant un dépôt sauvage sont invités à le signaler en mairie ou sur Imagina.

Afin de lutter efficacement contre les dépôts sauvages de déchets, des caméras de vidéoprotection ont été implantées de façon stratégique à différents endroits de la ville.

Tout dépôt sauvage effectué par un particulier identifié ou identifiable est punissable.



Déjections canines

La ville met à disposition des propriétaires de chiens une vingtaine de distributeurs de sacs à déjections canines. Vous pouvez retrouver leur emplacement sur le site de la ville ou sur Imagina.

Pour rappel, les propriétaires de chiens encourent une amende

de 68 € en cas de déjection non ramassée (art. R 633-6 du Code Pénal) et 38 € en l'absence de sac.

Cadre de vie

Entretien des trottoirs

Chacun est responsable de son trottoir. Il est demandé aux riverains de déneiger devant chez eux en hiver. À l'arrivée des beaux jours, ils doivent désherber et vérifier qu'aucun branchage ne dépasse sur le domaine public ou sur la propriété voisine.

Ramassage des conteneurs

Les conteneurs doivent être rentrés après le passage de la benne et sont tolérés sur la voie publique jusqu'à la fin du jour de collecte sauf récidive.

En cas de non-respect de ces règles, les agents de la Police municipale pourront dresser une contravention de 2^e classe en application de l'article R 632-1 du code pénal.

De même en vertu de l'article R 644-2 du code pénal, une contravention de 4^e classe pourra être relevée lorsque le conteneur est laissé en permanence sur le domaine public (*entrave à la libre circulation des personnes ou la sureté de passage*). Arrêté n°136/2024.

Plantation

La plantation d'arbres ou de haies est possible jusqu'à l'extrême limite des jardins sous réserve de l'élagage. Les végétaux plantés à moins de 2 mètres de la limite séparative doivent être maintenus à une hauteur maximale de 2 mètres.

Collecte des déchets verts

La collecte des déchets verts est organisée du 15 mars au 15 décembre. En plus du bac de 240L, collecté en priorité, vous pouvez déposer 3 fagots attachés avec de la ficelle (1,50m de long, diamètre des branches 5 cm max) ou 3 sacs à végétaux ouverts de 100L maximum et conformes.



Parc Saint-Michel

Le Parc Saint-Michel est ouvert du 3 novembre au 31 mars de 8h à 18h, du 1^{er} juin au 31 août de 8h à 21h et du 1^{er} septembre au 2 novembre de 8h à 20h. Il est interdit aux véhicules à moteur, trottinettes, vélos et barbecue. La consommation d'alcool et de tabac y est interdite. Les chiens tenus en laisse sont autorisés uniquement le dernier dimanche de chaque mois.



SAC ORANGE, NOUVEAU RÉFLEXE DE TRI

Conformément à la loi AGEC de 2020 (loi n° 2020-105 du 10 février 2020 pour la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire), qui oblige les collectivités territoriales à proposer des solutions de tri des déchets alimentaires aux particuliers, le Grand-Orly Seine Bièvre a distribué, d'avril à juillet 2025, à chaque foyer un kit de collecte.

Ce kit comprend notamment un bio-seau et des sacs poubelles orange destinés à recueillir les déchets alimentaires. Une fois remplis, les sacs orange doivent être fermés soigneusement avec un double nœud et débarrassés de l'air avant d'être placés dans votre conteneur d'ordures ménagères, au milieu de vos sacs habituels. Ils sont ensuite acheminés au centre de tri de Vert-le-Grand, où ils sont détectés par une lecture optique, séparés du reste des déchets par des robots puis envoyés au méthaniseur où ils sont valorisés en biogaz et en digestat. Les autres sacs sont dirigés vers l'usine d'incinération.

Les sacs orange sont fournis pour une année, à raison de deux sacs par semaine. Le réapprovisionnement se fait auprès du Centre Technique Municipal (CTM) au 01 64 54 52 40.

👉 La collecte des déchets est une compétence du Grand-Orly Seine Bièvre, pour toute question contacter le service déchets : 01 78 18 22 24 ou dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr.



À chaque bac son déchet !

Afin d'éviter les erreurs dans le tri de vos déchets, quelques petits rappels :

- **Bac des emballages** : uniquement les papiers et emballages (hors verre) en vrac, non imbriqués et vidés de leur contenu : bouteilles et flacons en plastique, briques, cartons, papiers, films de suremballages...
- **Bac des ordures ménagères** : vaisselles jetables ou cassées, mouchoirs, couches, objets en plastique comme les jouets ou les cintres + sacs orange avec déchets alimentaires (voir ci-dessus).
- **Bac à verre** : bouteilles, pots et bocaux en verre sans couvercle ou bouchon.





Jetons moins pour demain !

- ✓ RÉDUIRE
- ✓ COLLECTER
- ✓ VALORISER



Vos objets peuvent avoir une seconde vie !

Mobilier, vêtements, téléphone, vaisselle... tous peuvent être donnés à des ressourceries et recycleries du territoire pour être réemployés, réutilisés ou réparés.



www.grandorlyseinebievre.fr

LE SIREDOM VA RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOCENTRE DE MORANGIS



Ce projet vise à renforcer la sécurité et à inscrire l'équipement dans une démarche d'économie circulaire et d'autonomie énergétique en modernisant intégralement le site avec la création d'un espace réemploi et la pose de panneaux photovoltaïques.

Détails des travaux effectués

- Création de 2 zones distinctes de circulation afin de supprimer les interactions entre les véhicules des usagers et ceux en charge de l'exploitation du site.
- Création d'un espace de réemploi de 90 m² pour donner une seconde vie aux objets en partenariat avec une Ressourcerie.
- Mise en place d'un système de vidéo-protection.
- Création de 2 bassins de récupération pour capter les eaux pluviales et les eaux en cas d'incendie.
- Remplacement et réhabilitation des auvents pour permettre un meilleur accès aux quais de déchargement pour les véhicules utilitaires.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le nouveau local gardiens pour réduire le besoin énergétique.
- Création de locaux dédiés aux REP (*Responsabilité Élargie du Producteur*) pour développer le recyclage.



PLANNING DES TRAVAUX

Démarrage en avril 2026

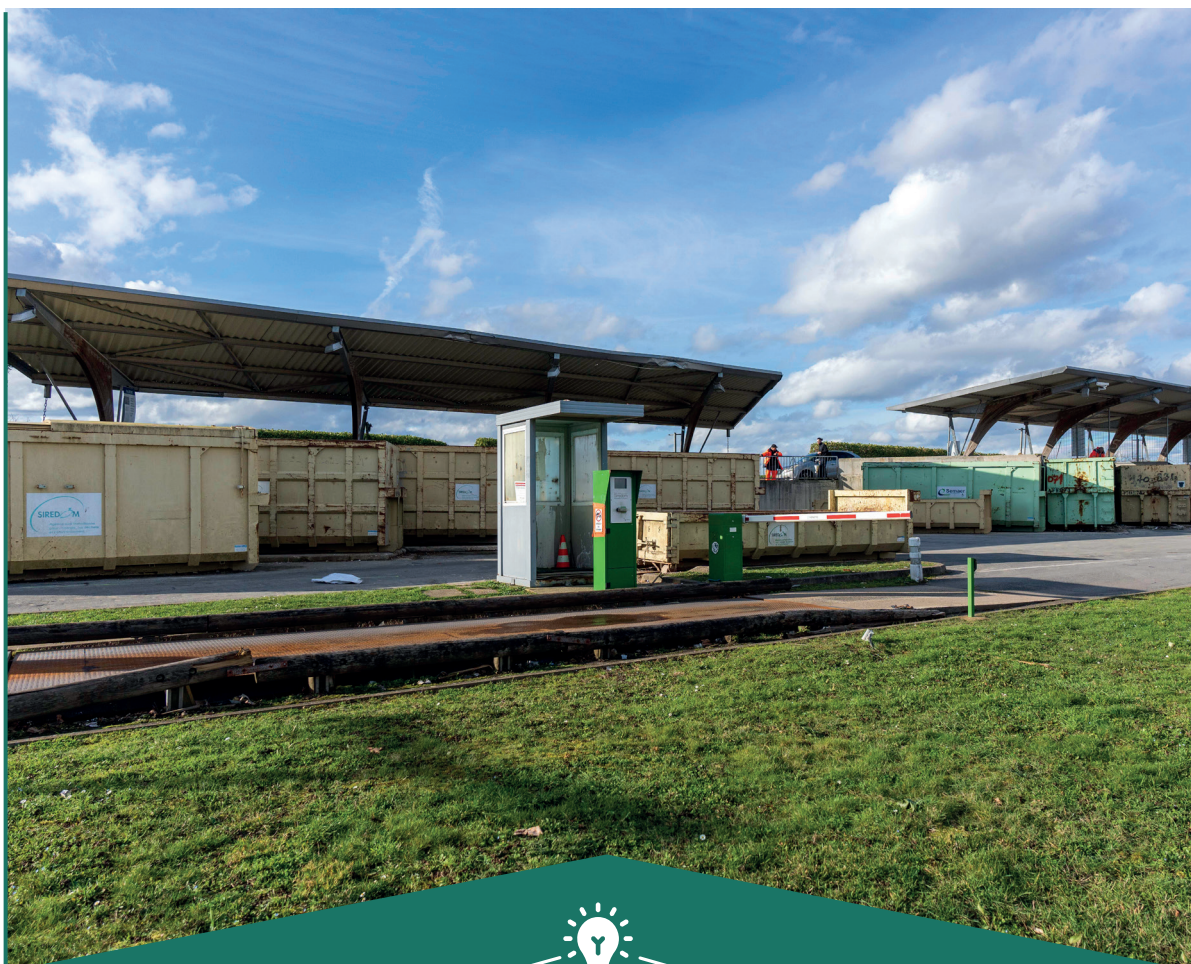
Environ **6 mois de fermeture totale**
(de septembre 2026 à février 2027)

Montant des travaux : **1,8 M€ HT**

Ce projet positionne la déchèterie de Morangis comme un équipement de pointe, au service d'une gestion des déchets plus performante, plus sûre et résolument tournée vers le réemploi et l'économie circulaire.

Déchèterie de Morangis :

- 1^{re} sur la collecte de gravats
- 3^e sur la collecte tous déchets
- 5 agents présents sur le site



HORAIRES ET ACCÈS

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les horaires d'ouverture de la déchèterie sont les suivants :

Toute l'année (*hors juillet et août*)

- Du lundi au samedi
De 9h à 12h15 et de 13h à 17h
- Dimanches et jours fériés
De 9h à 12h

En juillet et août

- Du lundi au samedi :
De 8h à 14h30
- Dimanches et jours fériés :
De 8h à 12h

Pour rappel, l'accès aux déchèteries a évolué. La limite de passages annuels a été relevée à **75** pour les particuliers.

Les usagers déjà détenteurs d'une carte doivent transmettre un justificatif de domicile avant le 01/04/2028, pour continuer à utiliser leur carte.

Cette démarche, ainsi que les nouvelles demandes de cartes, sont à réaliser sur : www.siredom.com/portail-decheteries/



Dossier



VOS RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

Événements célébrant la nature ou rendez-vous environnement, sortez vos agendas :

Chasse aux œufs

4 avril / 14h-17h30 / Parc Saint-Michel

Café Réover Malin

Spécial « Confort d'été »

Dans le cadre de la Semaine de l'écologie par le Département de l'Essonne du 11 au 18 avril.

18 avril / 9h30-12h : échanges et présentation avec le CAUE 94 / 14h-16h : ateliers
Espace Saint-Michel

Vide-greniers

10 mai / 9h-18h / Parking de la Mairie et Espace P. Amoyal, Avenue de la République

Gaïa, fête de la nature - 2^e Édition

Ateliers, concertation sur le patrimoine arboré...
23 mai / 13h-18h / Parc Saint-Michel

Tout roule

30 mai / 13h-18h / Parking de la Mairie

Fête de la Musique

21 juin / 15h-21h / Parc Saint-Michel

Forum des associations & de la ville

6 septembre / 10h-17h / Parc Saint-Michel

Rencontres animales

3 et 4 octobre / Parc Saint-Michel

Essonne verte, Essonne propre

17 octobre / Morangis

👉 **Programmation en cours. Retrouvez le détail et les horaires définitifs dans les prochains rendez-vous du mois, le site de la ville et les réseaux.**



ENSEMBLE, DESSINONS LE TERRITOIRE DURABLE DE DEMAIN

Notre commune s'engage résolument pour l'avenir avec le lancement de son Schéma Directeur portant sur l'environnement et ses transitions écologiques et énergétiques.

Véritable feuille de route stratégique, ce document traduira les engagements municipaux en actions concrètes : protection et plantation d'arbres, renaturation des rues, adaptation au changement climatique, rénovation énergétique des bâtiments publics, développement des énergies renouvelables et amélioration du cadre de vie.

Un diagnostic complet sera réalisé : inventaire des arbres, cartographie des îlots de chaleur, audit énergétique des écoles et équipements, analyse des risques climatiques. Une étude de faisabilité

géothermique sera également engagée afin d'évaluer le potentiel communal pour chauffer durablement certains bâtiments publics et réduire nos consommations énergétiques.

Ce travail permettra de prioriser les projets et de mobiliser les financements adaptés.

Ce schéma se construira avec vous : habitants, associations et acteurs locaux seront associés à la concertation. L'objectif est une ville plus fraîche, plus verte, plus résiliente et surtout économe en énergie.

ESPÈCES INVASIVES



Avec le retour des beaux jours, 2 espèces invasives font leur retour : le moustique tigre et le frelon asiatique.

Leur présence sur notre territoire impose des gestes simples, répétés chaque semaine mais essentiels pour limiter leur prolifération.

Pour les moustiques :

- Vider les coupelles sous les pots de fleurs,
- Ranger ou couvrir tout récipient pouvant contenir de l'eau,
- Nettoyer gouttières et regards d'évacuation,
- Couvrir les récupérateurs d'eau avec une moustiquaire,
- Changer régulièrement l'eau des abreuvoirs et gamelles.

Pour les frelons asiatiques :

- Surveiller au printemps l'apparition de petits nids primaires,
- Ne jamais intervenir soi-même sur un nid !
- Faire appel à des professionnels pour la destruction (fredon.fr/idf/frelon-asiatique),
- Signaler toute suspicion sur le domaine public en mairie.

RÉCUPÉRATEUR D'EAU : BILAN POSITIF



Dans le cadre de ses actions en faveur de la transition écologique et de la préservation des ressources, la ville s'est inscrite dans le programme de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre « Mon eau de pluie » lancé en 2025, exécuté par l'ESS EcoWhat (dans le cadre d'un marché public d'achat groupé), visant à mettre à disposition des particuliers résidant dans une maison des récupérateurs d'eau de pluie.

Pour cette 1^{ère} édition, 6 000 kits de récupérateurs d'eau de pluie étaient proposés à la distribution sur l'ensemble des 24 communes du Grand-Orly Seine Bièvre.

À Morangis, la distribution s'est déroulée du 2 juillet au 31 décembre sur créneaux fixes, la distribution s'est effectuée au sein des locaux du Centre technique municipal. 408 foyers ont été équipés du dispositif.

Une seconde phase de distribution est à l'étude pour 2026.



CUEILLETTE URBAINE ET JARDINS PARTAGÉS

Le projet Ressources Toit, porté par Paris Sud Aménagement, a vu le jour avenue de l'Armée Leclerc.

Ce projet d'écosystème agri-urbain a été lauréat de la consultation « Inventons la Métropole du Grand Paris », qui permet de développer des projets urbains innovants et durables.

Son objectif est de valoriser sur un même site des espaces de culture, des lieux de vie et d'habitation. Il prévoit que logements mixtes et agriculture urbaine cohabitent sur une même parcelle. Près de 8 000 m² sont ainsi dédiés à la production maraîchère professionnelle et aux jardins partagés, avec un espace de vente directe.

Les actions de programmation agricole sont portées par la société Cueillette Urbaine dont l'ambition est de créer un modèle de consommation plus durable. Une agriculture urbaine s'est développée sur cette parcelle, avec une serre de plantations dont la production sera bientôt commercialisée à l'atelier de transformation situé au 98 avenue de l'Armée Leclerc.

Un jardin partagé comprenant une soixantaine de parcelles est proposé aux habitants désireux de planter leurs propres fruits et légumes. Chaque parcelle fait 8 m² pour un loyer mensuel de 21 €.

Si vous êtes intéressés, contactez Cueillette urbaine qui, pour vous accompagner, organise des ateliers de formation.

 **Demande d'inscription et information :**
info@fermedes7lieux.fr



LOVEZ VOTRE PARCELLE

Les jardins partagés !

- Cultivez vos fruits & légumes
- Partagez des moments de convivialité
- Tarif : 21 € / mois
- Parcelles de 8m²
- Matériels collectifs

Demande d'inscription ou d'informations sur info@fermedes7lieux.fr



Accompagnement par Cueillette Urbaine
Formation & Ateliers
97 Av. de l'Armée Leclerc, 91420 Morangis



VOS LIGNES DE BUS ÉVOLUENT : UNE OFFRE DURABLE ET ÉLARGIE

À compter de mars 2026, RATP Cap Île-de-France, filiale du groupe RATP, reprend l'exploitation du centre bus de Morangis (*site Keolis*), ainsi que celui de Massy.

Comme partout ailleurs, nos bus se mettent à l'heure de la transition énergétique. La conversion à l'électricité du centre bus de Morangis interviendra à l'horizon 2027. Les bus du centre de Massy fonctionnent déjà au gaz naturel (GNV). D'ici 2031, tout le parc de bus sera intégralement renouvelé à l'électrique ou au gaz.

Zoom sur les évolutions de l'offre de transport :

Les lignes de jour

• 299 Morangis / Paris Porte d'Orléans

Déjà opérationnel : renfort de l'offre en semaine et offre le dimanche.

• 399 Massy RER / Morangis / Juvisy RER

Maintien de l'offre et de l'amplitude.

• 297 Antony RER / Morangis / Longjumeau

Amélioration des correspondances en soirée avec RER B à Antony. À l'étude : création d'un circuit spécial pour le collège de Wissous.

• 492 Chilly-Mazarin / Morangis / Savigny-sur-Orge

Prolongement à la gare de Chilly. Discussions à venir avec IDFM/RATP afin d'examiner l'itinéraire et évi-

ter les retards provoqués par la forte affluence du secteur de la Libération à Chilly-Mazarin.

Prolongement et nouvelle ligne pour Morangis

• 485 Athis-Mons

Prolongement Ouest à la Place de Libération et Est à Athis-Mons RER. Aménagement d'une nouvelle desserte Avenue de l'Armée Leclerc.

• 484 Longjumeau / Chilly / Morangis / Aéroport d'Orly L14

Mise en service en mars 2027, du lundi au dimanche de 5h30 à 23h30. 5 arrêts à Morangis de la Place de la Libération à Chilly-Mazarin et l'avenue Charles de Gaulle à Morangis.

RATP Cap Massy-Juvisy recrute à Morangis et Massy

La filiale RATP Cap Massy-Juvisy démarre son activité et recherche ses futurs talents : Conducteurs de bus, Contrôleurs et Mécaniciens poids lourd. Vous souhaitez participer à une aventure humaine et contribuer à la mobilité de votre territoire ? Rejoignez-nous et prenez part au développement des transports en commun locaux.

👉 Envoyez CV et lettre de motivation à : massy-juvisy@ratpcap.com



Sécurité

LE PORTAIL : MA SÉCURITÉ



Le site et l'application : Ma sécurité, permet aux usagers de trouver rapidement des informations, des conseils, une écoute ainsi que des services en ligne. Ce service est utilisable par les personnes en situation de handicap (RGAA).

Simple d'utilisation, le site et l'application apportent des réponses aux problèmes du quotidien en proposant des démarches en ligne comme s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances... Il permet aux victimes de déposer une plainte à distance via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu.

L'utilisateur peut aussi dialoguer avec un policier grâce à 2 plateformes comptant une quarantaine de policiers 7j/7 et 24h/24 avec traduction assurée en 130 langues ; l'une est généraliste, l'autre est dédiée aux victimes de cybermalveillance. Des signalements anonymes peuvent être enregistrés rapidement sur les problématiques de trafic de stupéfiants, les rodéos motorisés, la maltraitance animale.

La plateforme numérique d'accompagnement des victimes (Pnav) permet aux victimes de violences sexuelles, sexistes, conjugales, intrafamiliales, ainsi qu'aux témoins et professionnels, d'échanger avec des policiers ou des gendarmes.

Des fiches pratiques sont à disposition sur des sujets comme les mineurs, l'habitation, la famille et l'aide aux victimes. Un espace réservé aux mineurs est accessible depuis la page d'accueil.



Ma Sécurité
Un site et une application police-gendarmerie

Déposez plainte en ligne

1. Flashez le QR CODE pour accéder au site masecurite.interieur.gouv.fr
2. Vérifiez que vous remplissez les conditions pour une déclaration.
3. Identifiez-vous avec France Connect
4. Complétez votre déclaration en ligne.
5. Votre demande sera prise en compte par le service traitant.
6. En fonction des éléments déclarés, votre démarche peut nécessiter un rendez-vous.

POLICE NATIONALE | Gendarmerie



SÉJOURS ANCV :



METTEZ LE CAP SUR L'OCCITANIE

Du 14 au 21 juin 2026, venez découvrir les Côtes Languedociennes lors d'un nouveau séjour ANCV - Séniors en vacances.

Évadez-vous en Occitanie et découvrez les beautés et délices de la région, tout en profitant de moments de détente. Partez à la découverte des productions de coquillages, de poissons et de vins du bassin de Thau et visitez une conchyliculture. Le processus de production d'une huître vous sera expliqué, suivi d'une dégustation.

Puis, destination La Camargue, avec une visite de la cité médiévale d'Aigues-Mortes et des Saintes-Maries-de-la-Mer. Enfin, des escales à Sète et à Pézenas sont prévues, avec découverte de ces villes.

Profitez de cette semaine pour vous ressourcer et vous détendre. Vous pourrez en effet accéder à l'Espace Bien-être du village club de Balaruc-les-Bains où vous séjournerez. Des séances de réveil musculaire, de gym douce ou d'initiation au yoga ou aux Pilates vous seront également proposées.

Des soirées jeux ou à thèmes ponctueront ce séjour. Pour la première fois, deux accompagnateurs seront présents cette année pour une meilleure prise en charge des participants.

➡ Séjour ANCV du 14 au 21 juin 2026
8 jours - 7 nuits / Pension complète / Trajet en TGV direct de gare de Lyon à Paris à gare de Sète. Excursions, visites et repas au restaurant compris. Préinscription du 1^{er} au 30 avril inclus.
Information service Séniors : 01 64 54 28 20





MÉDIATHÈQUE : LE PLEIN DE CULTURE



La médiathèque de Morangis fait partie du réseau des médiathèques et ludothèques du Grand-Orly Seine Bièvre. Avec votre carte, vous pouvez accéder gratuitement à l'ensemble des 400 000 documents du réseau proposé par les structures du territoire (Ablon-sur-Seine, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon).

Les médiathécaires du Grand-Orly Seine Bièvre vous accompagnent et vous conseillent dans le choix de vos livres, DVD ou jeux. À Morangis, l'équipe vous accueille toujours avec le sourire : Autild, responsable de la structure, vous oriente dans vos choix pour les tout-petits. Anaïs est de précieux conseils pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Marie-Pierre vous fait voyager à travers les romans adultes et le rayon cinéma. Catherine, quant à elle, vous guide parmi les meilleurs documentaires (*cuisine, voyage...*) et partage ses découvertes numériques.

Les médiathèques et ludothèques du Grand-Orly Seine Bièvre ont mutualisé leur catalogue. Si le document souhaité n'est pas disponible dans votre structure, il peut être réservé dans une autre du réseau et livré à Morangis.

Vous pouvez emprunter autant de documents que vous souhaitez pour une durée d'un mois. Une boîte de retour est accessible devant la médiathèque afin d'effectuer vos retours 24h/24. Les contenus peuvent aussi être consultés sur place.

Depuis décembre 2025, un projet "Facile à Lire" a été initié en partenariat avec la MJC. Il propose des publications afin d'accompagner les personnes en reprise de lecture ou apprenant le français.

La médiathèque accompagne également les personnes dyslexiques avec des livres adaptés et met à disposition des livres à grands caractères pour les usagers à la vue déclinante ou malvoyants.

Une offre numérique riche et accessible

Le réseau des médiathèques a développé un large éventail de contenus accessibles directement en ligne. Ainsi, 4 000 livres numériques sont disponibles, 1 500 titres de magazines et de journaux, sans oublier des films. Vous avez également accès à Arte VOD, Universciné, Mediapart, Cafeyn ou MusicMe...

La plateforme héberge aussi « Toutapprendre », qui propose des ressources pour accompagner la recherche d'emploi, le soutien scolaire, la révision du code de la route, l'apprentissage des langues (*pour enfants et adultes*) ou encore des cours de dessin.

Accédez aux contenus numériques sur le site www.mediathequesludotheques.grandorlyseine-bievre.fr

Recevez chaque mois une newsletter avec les coups de cœur de vos médiathécaires et une autre concernant les actions culturelles et l'agenda de vos médiathèques. Inscrivez-vous depuis la page d'accueil du site.



Des animations toute l'année

La médiathèque de Morangis propose également un grand nombre d'animations tout au long de l'année.

Certaines s'inscrivent dans le cadre d'événements nationaux comme La Nuit de la lecture ou propres au réseau comme les festivals SeinEdo, dédié à la culture japonaise, La 12^e Terre, consacrée au fantastique, ou Tous contes faits, qui met les contes à l'honneur.

Chaque mois, vous pouvez participer à des ateliers créatifs, des café-cultures, des rencontres, des ateliers numériques, des matinées jeux de société... Les enfants ont également rendez-vous le mercredi pour se laisser bercer d'histoires avec les Racontines (0-4 ans) et Que d'Histoires ! (4-7 ans).

L'intégralité de la programmation est à retrouver sur le site : www.mediathequesludotheques.grandorlyseinebievre.fr

La médiathèque hors les murs

Les médiathécaires vont à la rencontre des usa-

gers. Elles interviennent et proposent des animations dans les structures Petite Enfance, les écoles, le FAM Le Malonnier, l'EHPAD et les résidences séniors...

Vous pouvez également les retrouver lors de grands événements proposés par la ville, comme la Fête des Familles, Oxyjeunes, Gaïa Fête de la nature, les Rencontres animales...

Des équipements numériques à disposition

Les médiathèques mettent à disposition des ordinateurs, des tablettes, des imprimantes, des scanners ainsi qu'un accès Wifi. Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour accéder aux outils numériques ou profiter de cet équipement pour venir travailler dans un environnement calme.

👉 **Médiathèque de Morangis, 3 avenue de la République - Ouverte le Mardi : 14h-19h, Mercredi et Samedi 10h-13h et 14h-18h, Vendredi 14h-18h - Horaires adaptés pendant les vacances.**

📌 **@MediathequeMorangis**

📷 **@medmorangis_91**



Commerces /artisanat

OUVERTURES

- **Boulangerie Saint-Honoré**
19 Rue du Général Leclerc
Ouvert 7j/7 de 6h30 à 21h
- **Boulangerie du Marché**
89 avenue Charles de Gaulle
Ouvert du lundi au samedi de
6h30 à 19h30 et le dimanche
de 6h30 à 12h30
- **Cindy Cordes**
Pâtisseries artisanales,
cakes design
4 rue Voltaire - 06 17 39 33 72

FOOD TRUCKS

- **Vila Nova, grillades au
feu de bois et spécialités
portugaises**
Dimanche de 11h à 14h
Place Lucien Boilleau
- **O'bon fromage**
Jeudi après-midi
Place de Verdun
- **Art-i-Show**
Tous les mercredis dès 19h
7 avenue Aristide Briand

Le maire ne dispose d'aucun pouvoir lui permettant de s'opposer à l'implantation d'un commerce sauf si celui-ci porte atteinte à l'ordre public ou à la bonne gestion du domaine public.



ENSEIGNE FRESH

L'enseigne Fresh a ouvert ses portes le 11 mars 2026 avec un concept entièrement dédié aux produits frais. Sur 500 m², l'enseigne réunit en libre-service tous les rayons incontournables : fruits et légumes, viandes et charcuterie, poissons, fromages, crèmerie et traiteur.

Chaque jour, Fresh sélectionne des produits de qualité, en privilégiant les circuits courts, les producteurs français et effectue des contrôles quotidiens pour garantir fraîcheur, goût et juste prix.

Les producteurs locaux sont également mis à l'honneur au fil des saisons.

➔ **89 av. Charles de Gaulle - Horaires : du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h et le Dimanche de 8h30 à 12h30**

Au fil de l'info



**NON
AU HARCÈLEMENT !**

Afin de mieux lutter contre le harcèlement scolaire et accompagner les familles, le ministère de l'Éducation Nationale a mis en place la plateforme « Non au harcèlement : des clés pour les familles », en complément du dispositif Phare déployé dans les écoles. Développée par le Centre Nationale d'Enseignement à Distance (CNED), elle propose gratuitement un parcours d'autoformation pour aider les parents à mieux comprendre le phénomène de harcèlement entre élèves et savoir comment agir avec l'école pour résoudre ces situations. Les 4 modules de formations contiennent des vidéos d'experts, des témoignages, des activités interactives et une fiche à télécharger, autour des thématiques suivantes :

- Comprendre le phénomène de harcèlement entre élèves,
- Comment prévenir le harcèlement à l'école ?
- Comment repérer les signaux faibles et signaler des faits de harcèlement ?
- Comment faire cesser le harcèlement ?

👉 **Infos : nah-familles.cned.fr**



**BIENVENUE
CHEZ REVIVRE**



L'association morangissoise Revivre Île-de-France a pour vocation de :

- Fournir une aide alimentaire à des personnes défavorisées,
- Offrir des emplois d'insertion à des personnes en recherche d'emploi.

Pour assurer son développement, elle recherche des bénévoles assurant ou ayant assuré des activités dans les secteurs tels que : santé, recherche, production, commercial, finances, contrôle de gestion, juridique, relations humaines, informatique... En rejoignant l'équipe, vous avez l'opportunité de donner un peu de votre temps, d'apporter vos compétences et votre générosité au service d'une association humanitaire. Avec les autres bénévoles, en toute convivialité, vous pourrez participer à des missions ponctuelles ou continues à Morangis.

👉 **www.revivre-monde.org
Contact Jean-Pierre 0672963018
18 av Ferdinand de Lesseps**



**COVOIT
IDFM**

« Covoit IDFM » est une application proposée par Île-de-France Mobilités (IDFM). Elle centralise l'ensemble des dispositifs régionaux de covoiturage pour faciliter la recherche de trajets. L'utilisateur choisit son rôle (*conducteur ou passager*), indique son point de départ, sa destination et ses horaires. Une prise en charge en cas d'annulation de dernière minute de votre trajet retour est proposée. Pour plus de sécurité, l'application inclut aussi un système de vérifications des profils, une messagerie interne et un système d'avis pour renforcer la confiance entre covoitureurs. Pour les abonnés Navigo (*annuel, mensuel ou Imagine R*), 2 trajets en covoiturage sont offerts/jour. Les conducteurs peuvent quant à eux recevoir une rémunération sécurisée pour chaque trajet réalisé, pouvant atteindre jusqu'à 200 € par mois selon leur activité.

👉 **www.iledefrance-mobilites.fr/services-mobilite-alternative/covoiturage**



CRÉEZ VOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE

L'identité numérique permet de simplifier certaines démarches administratives (*procuration de vote, accès à FranceConnect+*), en prouvant votre identité de façon sécurisée, directement depuis votre smartphone, sans déplacement ni transmission de copie de votre titre d'identité. Comment obtenir votre identité numérique certifiée ?

- Créez votre identité numérique via l'application France Identité,
- Lancez la demande de certification depuis l'application,
- Confirmez votre e-mail, entrez votre code personnel, puis lisez votre CNI avec le NFC. L'application génère un QR Code à présenter en mairie,
- Rendez-vous en mairie avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR Code.

Vous pouvez demander la création de votre identité numérique lors de la remise de votre carte d'identité en mairie ou en consulat. L'identité numérique est accessible uniquement aux personnes majeures, détenteurs d'une carte d'identité au format CB et disposant d'un téléphone avec NFC compatible.

👉 Pour créer son identité



**DEVENEZ JEUNES
SAPEURS-POMPIERS**

Le recrutement des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du centre de Secours de Savigny/Morangis aura lieu le 26 septembre 2026 à 8h30 à la caserne. Cette session s'adresse exclusivement aux jeunes nés en 2012. Les candidats devront transmettre par mail leur dossier complet avant le 20 septembre 2026. Celui-ci devra comprendre la fiche de candidature, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive et le dernier bulletin scolaire. La sélection comprendra un test sportif et un entretien de motivation en présence des parents. Devenir JSP représente un engagement de 4 ans, jusqu'à l'obtention du brevet national des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Cela demande du respect, de la discipline, de l'assiduité et du dévouement ainsi qu'un esprit sportif et solidaire. La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers du Centre de Secours, se déroule chaque samedi matin. Au programme : formation au secourisme, techniques d'extinction, prévention, cross et participation aux cérémonies commémoratives.

👉 Infos : QR Code - Dossier à envoyer à : jsp.savigny@sdis91.fr - Caserne 1 route de Morangis 91600 Savigny-sur-Orge



La conception de ce magazine s'est achevée à l'issue du Conseil municipal d'installation, ne laissant pas aux équipes nouvellement élues le temps nécessaire pour rédiger leur tribune. À titre exceptionnel, les tribunes ne figurent donc pas dans cette édition. Merci de votre compréhension.



PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL

• CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a adopté à la majorité (*Pour : 26, Contre : 4*) la décision modificative du budget principal sur l'exercice 2025 suivante :

Fonctionnement : + 913 731,11 €
et Investissement : + 305 500 €.

À l'unanimité, il a admis en non-valeur le produit communal pour un montant de 19 342,42 €, correspondant à 18 551,71 € de créances irrécouvrables (*compte 6541*) et à 790,71 € de créances éteintes (*compte 6542*).

À l'unanimité, le Conseil a également :

- Attribué une subvention de 6 422 € à la Fondation de l'Institut Curie dans le cadre d'Octobre Rose.
- Attribué une subvention d'un montant de 2 000 € à la Maison des lycéens du Lycée Marguerite Yourcenar afin de soutenir un projet de court-métrage suite à l'arrêt du dispositif Pégase.
- Approuvé l'adhésion au groupement de commandes pour réaliser des formations dans le domaine de la prévention et des risques professionnels de

l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre.

Une convention de maintenance et d'entretien des terrains de tennis en terre artificielle avec la section tennis du CMOM a été approuvée à l'unanimité des votants (*Pour : 26, abstention : 4*).

CONSEIL MUNICIPAL

• CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE

Considérant que le budget primitif 2026 de la commune sera voté en 2026, le conseil municipal a autorisé, à la majorité (*Pour : 27, Contre : 4*), l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice de 2025 (*hors restes à réaliser 2024*).

À l'unanimité, des avances de subventions ont été accordées par anticipation du budget primitif 2026 :

- À l'Espace des Solidarités Marie-Amélie Le Fur : 90 000 €.
- Aux associations Comité des fêtes, CMOM, FC Chilly-Mazarin-Morangis, Judo Club Chilly-Mazarin-Morangis, École de musique, MJC Relief pour un total de 186 960 €, représentant 40 % du montant de la subvention de fonctionnement attribuée en 2025.

Ont également été approuvés à l'unanimité :

- La convention de renouvellement du « Projet Éducatif Territorial (PEdT) » pour les années 2026 à 2030 ainsi que la charte associée au « Plan mercredi ».
- La Convention Territoriale Globale entre la commune de Morangis et la CAF de l'Essonne, y compris le diagnostic pour la période 2026-2030.
- La mise à disposition de locaux (3 rue de l'Ormeteau - Bât. F) à l'association Le Jardin à Malices.

Le Conseil a également émis, à l'unanimité, un avis favorable au Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) arrêté par le Conseil Territorial de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre du 19 mai 2025. Celui-ci se décline en 4 axes : Protéger la santé des habitant.es face aux risques climatiques, énergétiques et environnementaux ; Structurer le territoire en faveur de la sobriété et de la transition énergétique ; Des entreprises et des collectivités engagées dans la transition écologique et énergétique ; Prendre notre part dans la lutte.

PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX
LUNDIS 13 AVRIL, 18 MAI
ET 22 JUIN 2026 - 19H30

L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur :



www.morangis91.com



PERMANENCES

● **BRIGITTE VERMILLET,
MADAME LE MAIRE,**

Reçoit sur rendez-vous
au 01 64 54 28 71
madamelemaire@
morangis91.com

**VICE-PRÉSIDENTE DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
EN CHARGE DU PATRIMOINE
DÉPARTEMENTAL**

Reçoit sur rendez-vous
bvermillet@cd-essonne.fr

● **MAISON DE L'ESSONNE**
01 60 91 91 91

● **PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE**

Les centres les plus
proches sont :

- Chilly-Mazarin
01 60 92 10 00
- Savigny-sur-Orge
01 69 12 35 14
- 6 bis rue de Morsang

● **CŒUR À CŒUR**
06 99 10 35 58

● **SECOURS POPULAIRE
FRANÇAIS**

06 81 51 06 41

● **LA CHAMBRE DES
NOTAIRES DE L'ESSONNE**

Consultations gratuites
à Evry - 01 60 78 01 27

HÔTEL DE VILLE

12 avenue de la
République BP 98
91420 Morangis Cedex

Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

● **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi et Mardi :
8h30/12h
13h30/17h30

Mercredi : 8h30/12h

Jeudi : 8h30/12h
13h30/18h30

Vendredi : 8h30/12h
13h30/17h30

Samedi : 8h30/12h

● **CABINET DU MAIRE**

01 64 54 28 71

● **CCAS**

01 64 54 28 30

● **SERVICE SÉNIORS**

01 64 54 28 20

● **POLICE MUNICIPALE**

01 64 54 28 01

● **DIRECTION GÉNÉRALE**

01 64 54 28 07

● **COMMUNICATION**

01 64 54 28 57

● **ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE**

01 64 54 28 02/03

● **SERVICE RÉGIE**

01 64 54 28 60

Lun. 9h45/12h et
13h30/17h15,

mar. et ven. 8h45/12h
et 13h30/17h15,

jeu. 8h45/12h et
13h30/18h15,

mer. et sam. 8h45/11h45

● **SERVICE URBANISME**

01 64 54 28 70

Fermé au public le mardi
après-midi.

● **FINANCES**

01 64 54 28 06

● **ÉLECTIONS**

01 64 54 28 14

● **ENFANCE ÉDUCATION**

01 64 54 28 65

● **ENFANCE PÉRI ET
EXTRASCOLAIRE**

01 64 54 28 66

● **JEUNESSE/CITOYENNETÉ**

01 64 54 28 50

● **PETITE ENFANCE**

01 64 54 28 45

● **RESSOURCES HUMAINES**

01 64 54 28 12

● **SERVICES TECHNIQUES**

01 64 54 52 40

● **SPORTS**

01 64 54 52 19

● **CULTUREL**

01 64 54 28 56

● **ANIMATION LOCALE
ET VIE ASSOCIATIVE**

01 64 54 28 53



● **HINAH-AMINATA DIAKOU**

9 décembre 2025

● **SARAH MOUSTAMID**

10 décembre 2025

● **EMMA GAUGAIN COCQUET**

13 décembre 2025

● **SWANN AMIOT**

17 décembre 2025

● **ZAYD BEL-HOUICINE**

27 décembre 2025

● **ROKIA-IMANE BAMBA**

27 décembre 2025

● **MASSIL CHALLAL**

31 décembre 2025

● **WAYNE DA
COSTA MONTEIRO**

1^{er} janvier 2026

● **WAÏL SAFIR**

8 janvier 2026

● **DEAN CASELLI**

12 janvier 2026

● **AMBRE CORTES**

19 janvier 2026

● **SERAYA-MAÏ BAUSSANT**

21 janvier 2026

● **LAYANNE JEMNI**

24 janvier 2026

● **MAHÉ BEN KALED**

28 janvier 2026

● **MACKENZIE LEROUX**

29 janvier 2026

● **YAKARIA EDJA**

3 février 2026

● **ROMÉO BENGA**

4 février 2026

● **CÉSAR FUENTES**

8 février 2026

● **MELEK BOUKIL**

8 février 2026

● **WIHEM OUGAHI**

13 février 2026

● **ROMANE SOUMAGNAC**

13 février 2026

● **ELAÏLA HALILOU
MOUHAMAN**

14 février 2026

● **OUNS KAOUACH**

15 février 2026

● **ANGÉLICA DE
ALMEIDA MIGNON**

19 février 2026

● **OPHÉLIA DRONNEAU**

19 février 2026



● **IMAN EL HERROUDI ET
MUHAMMED-ALIHAN YAZICI**

10 janvier 2025

● **LAMYA SAL ET
HOUSSEM BOUDEYA**

17 janvier 2026

● **DALILA ZITOUNI ET
GUILLERMO SIMON**

24 janvier 2026

● **AUDREY LECLERCQ
ET ERIC EVEILLARD**

14 février 2026

● **MARINE PICARD ET
FLORIAN NEIZELIEN**

14 février 2026



● **BERNARD PATRON**

4 décembre 2025

● **MICHEL SURBLED**

15 décembre 2025

● **FELISBELA ÖZER NÉE
MARQUES RAMOS**

5 décembre 2026

● **ANTOINETTE CHARRON
NÉE BLANCHOD**

30 décembre 2025

● **GILLES BRÉGEON**

1^{er} janvier 2026

● **RENÉ AMBOS**

10 janvier 2026

● **BERNARD ROUPENEL**

13 janvier 2026

● **ROSELYNE BOUVIER
NÉE MENNEQUIN**

17 janvier 2026

● **JOSEPH GADALLA**

18 janvier 2026

● **SUZANNE GUILLAUME
NÉE DOUESNEAU**

19 janvier 2026

URBANISME



Les déclarations
préalables sont
consultables sur le
site de la ville :
www.morangis91.com
rubrique : urbanisme



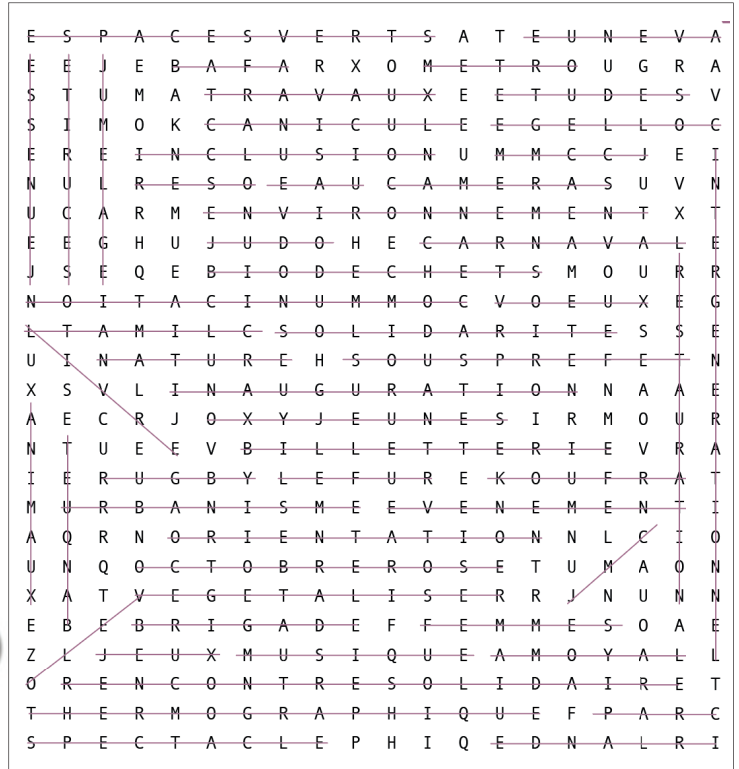
ALLÔ, MADAME LE MAIRE
01 64 54 28 38

VOUS RETROUVE*

Tous les mercredis
de 11h à 12h



*Sauf pendant les vacances scolaires



Réponse du jeu page 11

fresh. MORANGIS

LE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

C'est beau, ça sent bon,
et ça donne envie de tout goûter !

DU FRAIS PARTOUT
avec un large choix de fruits
et légumes de saison

**AU PLUS PRÈS DE NOS
PRODUCTEURS**
en privilégiant les circuits
les plus courts possibles

Découvrez aussi notre co-pain !

Pains pétris et cuits
quotidiennement
sur place
par nos boulangers

Un concept
innovant
de libre-service

89 Avenue Charles de Gaulle,
91420 Morangis

DIMANCHE 21 JUIN



FÊTE
DE LA
MUSIQUE

15h/
21h

PARC SAINT-MICHEL

Appel à candidature pour les groupes amateurs
du 10/04 au 10/05/2026

Inscription sur

www.morangis91.com  

